

Amnesty, soutenu par Libé, dénonce les lois antiterroristes en Europe

écrit par Christine Tasin | 18 janvier 2017



L'ignoble Amnesty, qui fait régulièrement campagne pour le droit des femmes de porter la burka en France remet ça.

La France est dans son collimateur... Pensez, les pauvres apprentis terroristes seraient brimés par nos lois... Et Libération leur offre une tribune. Pensez, les lois antiterroristes visent des musulmans, les malheureux...

http://www.liberation.fr/planete/2017/01/17/lois-antiterroristes-en-europe-amnesty-denonce-une-atteinte-aux-libertes-individuelles_1541736

Le site d'Amnesty est clair, évoquant, carrément, des lois orwelliennes (si seulement...) :



https://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/loi-antiterrorisme-en-europe?utm_medium=reseaux-sociaux&utm_source=twitter

Les lois antiterroristes ont, selon Amnesty, de graves inconvénients : les lois sont adoptées à la hâte, sans aucune consultation auprès des experts ou d'autres membres de la société civile. Bref, Amnesty détient la vérité absolue et exige d'être consulté avant toute loi, oyez bonnes gens...

« Les procédures d'urgence amènent des abus, les responsables de ces abus violent des droits humains et ne rendent pas de comptes » . Oyez bonnes gens, la société rêvée par Amnesty... Des arrêtés d'expulsion, des fiches S... décidés sans qu'il y ait eu 12 réunions avec les droidelhommistes, c'est orwellien...

« La définition du terrorisme est trop vague, cela viole le principe de légalité. » . Amnesty devrait en parler aux victimes handicapées à vie qui ne sont pas sorties les pieds devant du Bataclan/

N'est-ce pas, Amnesty ?
<http://resistancerepublicaine.com/2016/07/01/istambul-le-cerve-au-de-lattentat-avait-statut-de-refugie-lue-et-amnesty-ont-empeche-son-extradition/>

« *Des exigences en matière de preuves revues à la baisse.* » Il est vrai qu'il est scandaleux d'enfermer un terroriste présumé avant qu'il ait prouvé qu'il était bien un terroriste en assassinant des centaines de personnes.

N'est-ce pas, Amnesty ?
<http://resistancerepublicaine.com/2016/07/14/grace-a-amnesty-international-le-refugie-ahmed-tchataev-a-pu-preparer-lattentat-distambul/>

« *La pénalisation de nombreuses formes d'expression qui sont loin de constituer une incitation à la violence, ce qui menace la contestation légitime, la liberté d'expression et la liberté artistique* » : bref, un rappeur appelant au terrorisme, il a le droit. On ne se souvient pas que Amnesty se soit jamais élevée contre les limites assignées à la liberté d'expression par les lois dites antiracistes. Etrange...

Et tout le reste est de ce tabac...

A lire pour ceux qui croiraient encore utile de donner des sous à Amnesty...